

[Français]

Et ici, monsieur l'Orateur, si on me le permet, j'aimerais rappeler à mes collègues qu'il y a quelques années aucun de nous ne connaissait le mot indexation. C'était un mot technique qui ne faisait pas partie du vocabulaire des honorables députés, et encore moins du grand public. Alors que trois, quatre ou cinq ans plus tard au maximum, tout le monde parle couramment dans la rue, entre voisins, dans les journaux quotidiens, du concept de l'indexation qui a été digérée par la masse de nos programmes sociaux, et qui bien évidemment doit être financée d'une façon ou d'une autre. Quant à moi, je trouve qu'il s'agit d'un concept progressif qu'il n'y a pas lieu de perdre à des moments d'incertitude économique, alors que certains s'affolent et remettent en cause l'universalité de certains de nos programmes ou leur indexation au coût de la vie ou à toute autre mesure de dépréciation monétaire.

[Traduction]

En outre, le premier ministre a fait remarquer que bien que la distribution des revenus soit stable, la pauvreté au Canada avait diminué de moitié ces dix dernières années. On peut voir que l'écart qui sépare les riches des pauvres a beaucoup diminué. Les statistiques sur la distribution du revenu cachent des modifications importantes qui sont survenues dans la distribution des revenus non monétaires, et au chapitre de l'impôt. Dans ces deux domaines, l'action du gouvernement a réussi à réduire l'écart de revenu entre familles riches et familles pauvres.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements fédéral et provinciaux ont coopéré pour trouver de nouveaux programmes et les améliorer. Quand je parle des gouvernements fédéral et provinciaux, il s'agit, bien sûr, des contribuables du Canada. De multiples programmes ont été mis en œuvre: assurance médicale et hospitalière, éducation, aide au logement, services sociaux comme les garderies, l'orientation et les conseils et les services de réadaptation, et la liste est encore longue. Bien que certains de ces programmes s'appliquent à l'ensemble de la population, ils ont pris de plus en plus d'importance et assurent des avantages aux économiquement pauvres, car ils leur sont le plus souvent destinés.

Bien entendu ces avantages ne peuvent pas se chiffrer et ne figurent pas aux tableaux concernant la distribution par tranche des revenus. Parallèlement, notre barème fiscal est basé essentiellement sur le revenu, et au cours de la dernière décennie, les impôts sur les revenus ont été plus progressifs. Je souligne néanmoins qu'on peut encore grandement améliorer les choses. Par exemple, nous pourrions critiquer la notion d'exemptions fiscales, qui tente de favoriser ceux qui reçoivent déjà la plus grande part du gâteau. Par contre, avec un système de crédit fiscal remboursable, on favoriserait les moins privilégiés.

Cependant, il y a déjà eu des progrès réalisés, et si j'appuie le budget actuel, c'est qu'il prévoit des réductions sur la taxe de vente qui est en mesure régressive. En effet, si elle se fait sentir sur l'ensemble de la population, c'est bien sûr, ceux qui ont le moins d'argent à dépenser qui en sont le plus fortement touchés. Pour eux, 75 p. 100 des revenus sont consacrés à l'achat de biens de consommation. C'est pourquoi je suis très heureuse de voir que le budget actuel a reconnu l'aspect régressif de la taxe de vente et que, de concert avec les provinces qui ont adhéré à ce programme, et c'est la majorité,

Budget—M^{lle} Bégin

le gouvernement fédéral aura allégé les difficultés de certaines familles entraînées par la taxe de vente.

Tout compte fait, le revenu réel des pauvres a augmenté par rapport à celui des riches. On peut difficilement nier qu'un des effets des politiques sociales appliquées ces dix dernières années a été d'améliorer les conditions de vie des Canadiens défavorisés.

Nous ne pouvons cependant pas prétendre avoir fait tout ce qu'il fallait pour eux—je reviendrai là-dessus tout à l'heure—mais il semble évident que d'importantes réductions des dépenses gouvernementales, surtout si elles sont combinées à un choix de priorités autres que sociales, ne peut que signifier une diminution de la qualité de vie des Canadiens qui sont le moins en mesure de se défendre. Croyez-moi, ce ne sera pas une consolation pour l'enfant pauvre qui vit dans les taudis de Montréal ou de Vancouver ou dans les régions défavorisées d'apprendre que son niveau de vie va encore baisser, parce que des politiciens ont décidé de diminuer les dépenses des programmes sociaux pour faire plaisir aux riches Canadiens qui vivent dans le confort. Je crois, quant à moi, que tout parti ou tout gouvernement qui adopte ce genre d'attitude court à sa perte et, ce qui est pire, détruit le peu d'espoir qui reste à ceux qui ont vraiment besoin qu'on les aide.

[Français]

Évidemment, de nombreux programmes sociaux qui ont été créés durant la dernière décennie ou dans les derniers quinze ans ne bénéficient pas qu'aux Canadiens qui vivent dans une situation de pauvreté. En fait, ces programmes sociaux améliorent la qualité de la vie de la vaste majorité des Canadiens, d'où leur très grande popularité. Des millions de gens au pays, dans toutes les classes de revenus, bénéficient du Régime de pensions du Canada ou de la Régie des rentes du Québec, des allocations familiales, des pensions de la sécurité de la vieillesse et du revenu de supplément garanti. Évidemment, tous ceux qui ont le malheur de perdre un emploi ne partageront pas l'aversion des députés de l'opposition officielle pour notre présent système d'assurance-chômage qu'ils passent leur temps à critiquer comme étant si abusif. Ceci est vrai des programmes qui peuvent exister à cause des transferts d'argent que nous faisons aux provinces, et ce n'en est pas moins vrai des programmes offrant des services au lieu d'offrir de l'argent.

[Traduction]

Nous ne nous en trouvons tous que mieux du fait que notre société a la générosité de se préoccuper de ceux d'entre nous qui avons besoin des services dispensés grâce aux programmes de garderies, de réadaptation, de consultation ou de soins en maison de convalescence. Plus directement encore, nous profitons tous de l'universalité de l'accès à des soins médicaux complets grâce aux programmes institués par les gouvernements fédéraux qui se sont succédé au cours des trois dernières décennies.

Le public canadien considère en effet nos programmes universels d'assurance-maladie comme les plus populaires et les plus précieux de tous les services publics. Ce n'est pas étonnant, car ces programmes ont consacré le droit de tous les Canadiens à de bons soins médicaux. Contrairement à ce que l'on observe aux États-Unis, dont ceux qui préconisent de réduire nos programmes sociaux vantent tant le faible niveau de dépenses publiques, aucun Canadien n'a à se priver de soins médicaux parce qu'il n'en a pas les moyens. Aucun Canadien